

Article paru dans Condolaison

Bulletin d'information du Regroupement des gestionnaires
de copropriété du Québec
Volume 4, numéro 2
Été 2003

L'avancement dans le domaine de l'entretien des piscines

Par Murielle Dumont

Depuis une trentaine d'années le nombre de piscines a augmenté de façon considérable et le marché croît à raison de 10% par année. Aujourd'hui, on estime que le marché mondial a atteint plus de trois millions de piscines. Ce marché est devenu assez important pour que des gens s'y intéressent et l'étudient.

Par le passé, on s'est toujours fié au chlore ou au brome pour s'assurer que l'eau de la piscine soit libre de bactéries ainsi qu'au filtre, en combinaison avec le chlore, pour empêcher l'apparition d'algues et nettoyer l'eau.

Cependant, le chlore a de nombreux inconvénients tel que : l'odeur désagréable, les vapeurs nocives, la possibilité d'irritations cutanées. De plus, il détériore et détruit les tissus tout en étant une matière dangereuse à manipuler. Finalement, le chlore laisse une odeur et une sensation désagréables sur la peau même après la douche.

L'accroissement du marché et le désir des humains de toujours améliorer leurs conditions ont stimulé l'intérêt à développer des produits ou des systèmes qui pourraient contrer les désavantages du chlore tout en procurant une eau saine et agréable.

Ce sont ces raisons, combinées à une allergie au chlore, qui ont motivé M. Guy Chrétien à mandater le laboratoire Bodycote-Technitrol à élaborer un produit qui donnerait une eau plus agréable et moins dommageable. Les Dr. Jacques Poitras et Fred Ablenas ont le mérite d'avoir abouti au merveilleux produit *Crystalline H2O*.

Celui-ci représente un avancement remarquable pour le confort des baigneurs, la facilité d'entretien et une meilleure sécurité. Sur le marché depuis 1997, *Crystalline H2O* est unique et un produit très intéressant. Il est le seul à remplir quatre fonctions, soit :

- la réduction du chlore;
- le contrôle des algues;
- l'éclaircissement de l'eau;
- la stabilisation du pH.

Ceci veut dire qu'en utilisant *Crystalline H2O*, vous n'avez besoin que de 0,6 à 0,8 ppm de chlore pour maintenir votre eau de piscine sécuritaire contre les bactéries. D'autre part, en utilisant *Crystalline H2O*, le chlore ajouté est rapidement transformé en HClO (acide hypochloreux). Cette substance est hautement bactéricide et elle est liquide, donc elle ne s'évapore pas et, par conséquent, il n'y a pas de perte de chlore. L'acide hypochloreux est un acide doux qui n'irrite pas, n'endommage pas les maillots, ne sent pas mauvais et n'est pas corrosif. Cela donne une eau douce, saine et agréable.

Le produit *Crystalline H2O* contient des agents clarificateurs d'eau, ce qui donne une eau très claire, qui est aussi désirée par les baigneurs.

Quand les piscines sont exposées aux rayons solaires, on sait que l'eau et le soleil sont des éléments de production d'algues. *Crystalline H2O* contient un puissant algicide qui empoisonne les algues dès leur naissance. On n'a donc pas d'algues dans la piscine. Cela améliore la facilité de l'entretien et la tranquillité d'esprit. Finalement, le stabilisateur de pH prévient les fluctuations fréquentes

de celui-ci et ceci augmente l'efficacité du produit.

Le produit a aussi des avantages intrinsèques quant à son utilisation : il est stable, léger, ne brûle pas, n'irrite pas et n'a pas d'odeur désagréable. Il est fait d'un concentré d'ingrédients purs et facile d'utilisation car il suffit d'appliquer quatre grammes par 10,000 litres d'eau par semaine.

De plus, *Crystalline H2O* fait réaliser des économies substantielles pour les piscines extérieures et intérieures qui sont exposées aux rayons solaires. Pour les piscines intérieures qui ne sont pas exposées aux rayons du soleil, l'entretien ne coûte pas plus cher et souvent on peut réaliser des économies.

Si on considère tous ces avantages, on doit féliciter le laboratoire Bodycote-Technitrol pour avoir fait avancer le domaine de l'entretien des piscines vers la facilité et le confort des baigneurs. _

Regroupement des gestionnaires de copropriété du Québec CONDOLIAISON, volume